



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PÔLE COMMUNICATION

Dakar, le 25 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la République a nommé, par **décret n°2016-1004 du 25 juillet 2016**, Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE en qualité de Présidente de l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC).

Elle remplace à ce poste Madame Nafi Ngom KEITA dont le mandat est arrivé à terme.

La nouvelle Présidente de l'OFNAC est magistrate de formation. Elle a occupé diverses fonctions dans l'appareil judiciaire national mais également au sein des juridictions communautaires de l'UNION Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Ainsi, elle a, tour à tour, été:

1989-1999: Substitut du Procureur de la République près le Tribunal régional hors classe de Dakar chargée des mineures (tribunal des enfants) et des audiences de flagrant délit;

1999-2003: Procureur de la République près le Tribunal régional de Thiès;

2003-2007: Doyen des juges d'instruction au Tribunal régional hors classe de Dakar;

2007-2013: Avocat général à la Cour de justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);

2013-2016: Premier Avocat Général à la Cour de justice de l'UEMOA à Ouagadougou (Burkina Faso)

Depuis avril 2016: Conseillère à la Cour Suprême du Sénégal (Chambre administrative et chambre criminelle).

